

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Saissac

se réunira, en séance ordinaire le 10 février 2025, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

Choix du maintien d'un poste d'adjoint suite à arrêté du maire portant retrait d'une délégation à un adjoint
Subvention théâtre Caracol
Demande de création d'une ACCA englobant les bois communaux
Mise à jour du tableau des effectifs - création d'un poste d'agent de maîtrise principal et deux postes d'adjoint du patrimoine principal 1ère classe
Autorisation de représentation en justice par le cabinet Labry et Noray-Espeig
Révision du prix de location du gîte rénové au presbytère
Règlement et cahier des charges du futur lotissement La Bourdette
Questions diverses

Fait à Saissac, le 03 février 2025

Le Maire

